

LRD

Pour une exploitation et une préservation durables de la forêt



Au XIX^e siècle, l'utilisation de la forêt est excessive, en particulier en montagne. En Suisse, les forêts sont entièrement rasées pour satisfaire la demande en combustible des centres urbains et des industries qui explose. Mais des inondations dévastent à plusieurs reprises de nombreux cantons de montagne. En 1862, d'énormes inondations tuent 50 personnes dans les cantons d'Uri, de Saint-Gall, des Grisons, du Tessin et du Valais. Et le problème touche aussi bien les vallées et les plaines que les montagnes.

A cette époque, l'exploitation de la forêt française en montagne dépasse également sa capacité de renouvellement. Un déboisement qui entraîne des glissements de terrain, la boue endommageant champs cultivés et zones habitées. En août 2005, les forêts alpines beaucoup plus abondantes n'ont pas permis d'éviter les très importants débordements des rivières et des lacs dans les cantons de Berne, de Lucerne et en Suisse centrale, ni un bilan de six morts et de centaines de personnes évacuées de chez elles, mais sans doute ont-elles tout de même contribué à réduire la portée du phénomène.

Aussi, partant des abus à l'œuvre au début du XIX^e siècle, des prises de position sur une gestion durable de la forêt font leur apparition. En 1818, le forestier suisse Karl Albrecht Kasthofer monte même suffisamment en généralité pour inclure à sa réflexion sur la forêt la notion de développement durable. Il comprend – et cela deviendra une règle générale applicable au capital naturel dans son ensemble – l'importance de se limiter à n'utiliser que les intérêts du capital forestier au lieu d'épuiser ce capital lui-même.

Il estime la gestion forestière durable « lorsque la quantité de bois abattue chaque année n'est ni supérieure ni inférieure à celle que la nature génère en l'espace d'un an ».

Mais c'est en très grande partie l'arrivée des énergies fossiles – le charbon au XIX^e siècle, le pétrole et le gaz au XX^e – qui soulage la forêt de prélèvements pour le chauffage et l'industrie allant bien au-delà de sa capacité à se régénérer. De même, l'essor de matériaux – béton, acier, verre, matériaux de synthèse – relègue l'utilisation du bois dans la construction. Tant et si bien que l'exploitation de la forêt perd de sa rentabilité, jusqu'à ne plus être rentable dans les régions de montagne, où elle finit parfois par être délaissée. La fin du mode de vie rural et des pratiques paysannes traditionnelles, l'essor des activités de service et touristiques sur fond de globalisation achèvent de bouleverser la donne de la forêt dans le dernier quart du XX^e siècle.

La forêt en 2005

C'est dans ce contexte qu'en 2005, deux fondements écologiques associés à l'industrialisation du monde changent à nouveau la situation de la forêt : le changement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre, dont le principal est le dioxyde de carbone (CO₂), et une tension de plus en plus nette sur les ressources pétrolières, dont on connaît de mieux en mieux les limites. Le fait est que le bois est un substitut partiel au pétrole en tant que combustible et son bilan de carbone est quasi neutre s'il provient de forêts locales. Mieux, si le bois est utilisé dans la construction, alors il se transforme en un véritable réservoir à carbone. La valorisation du bois a en outre l'immense mérite d'être un gisement d'emplois et nourrit l'espoir que l'exploitation de la forêt peut devenir à nouveau rentable là où elle ne l'était plus, ou être plus rentable là où elle était parvenue à le rester.

Réapprendre à utiliser le bois dans la construction et pour se chauffer et s'éclairer à grande échelle apparaît ainsi comme des éléments de réponse à la double crise énergétique et climatique en limitant à la fois la ponction sur les énergies fossiles et les émissions de CO₂. Pour autant, cela

ne confère pas à la forêt des pouvoirs magiques. Comme toute énergie renouvelable, le bois ne jouera un rôle significatif sur les plans de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre que si la consommation globale d'énergie amorce une décrue. Dans le domaine de l'habitat, les moyens pour cela sont multiples et connus : isoler mieux les maisons, diminuer la température moyenne de confort, adapter les bâtiments au climat grâce à l'architecture bioclimatique, construire des maisons mitoyennes ou des appartements plutôt que des maisons isolées, etc.

D'autre part, mettre en avant le bois-énergie et le bois-construction ne signifie pas sacrifier les dimensions écologique et sociale de la forêt. En Suisse puis en France, les pratiques sylvicoles ont engagé une profonde mutation pour respecter des impératifs de préservation d'espèces animales et végétales et répondre à l'évolution des attentes sociales.

En Suisse, les organisations écologistes ont toutefois raison de veiller à ce que la nouvelle orientation de la loi, par un retour du balancier en faveur de l'exploitation de la forêt, n'empêche pas de maintenir des forêts aussi riches que possible en diversité biologique et accueillantes pour leurs visiteurs. Partout en Europe, les pouvoirs publics devraient avoir ce souci constant de concilier l'exploitation économique de la forêt et la préservation de cet écosystème privilégié pour garantir la multiplicité de ses usages, y compris récréatifs, dont la société européenne aura besoin au XXI^e siècle.

Tout abus dans l'exploitation de la forêt pour des services aussi fondamentaux que l'habitat et le chauffage sera immédiatement palpable et lourd de menaces. Cette caractéristique, qui fait de la forêt une sorte de témoin de l'état des pratiques, aidera peut-être chacun à prendre conscience de la finitude des ressources et des défis auxquels l'humanité est confrontée, et à retrouver ainsi le raisonnement de Karl Albrecht Kasthofer. Il faut en tout cas l'espérer et tout faire pour que cela soit le cas. ■

N'utiliser que les intérêts du capital forestier

